

Nouvelle transversale ferroviaire à travers les Alpes (NLFA)

Ouvrages sur l'axe du Lötschberg et aménagements entre Saint-Gall et Arth-Goldau

Augmentation du crédit de paiement 2001

L'Office fédéral des transports communique:

Par arrêté du 17 octobre 2001, le Conseil fédéral a augmenté les crédits de paiement approuvés selon l'arrêté fédéral II du 5 décembre 2000¹ sur les prélèvements du fonds pour les grands projets ferroviaires pour 2001 sur la base de l'art. 3, al. 4, de l'arrêté fédéral du 9 octobre 1998 sur le Règlement du fonds pour les grands projets ferroviaires de 58 millions de francs pour la ligne de base du Lötschberg (crédit de paiement 2001: nouveau 504 millions de francs) et de 0,9 million de francs pour les aménagements entre Saint-Gall et Arth-Goldau (crédit de paiement 2001: nouveau 6,9 millions de francs).

23 octobre 2001

Office fédéral des transports

¹ FF 2000 6209